

**Arrêté rectoral du 15 janvier 2020 portant constitution  
de la Commission Administrative Paritaire Académique  
compétente à l'égard  
des professeurs d'éducation physique et sportive**

**LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE CLERMONT-FERRAND**

- VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- VU le décret n° 72-580 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs agrégés ;
- VU le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;
- VU le décret n°84-914 du 10 octobre 1984 modifié relatif aux commissions administratives paritaires de certains personnels enseignants relevant du ministre de l'éducation nationale ;
- VU l'arrêté du 17 juillet 2018 relatif aux modalités d'organisation du vote électronique par internet pour l'élection des représentants des personnels aux dites commissions ;
- VU la circulaire 2018-097 du 29 août 2018 relative à l'organisation des élections aux dites commissions ;
- VU le scrutin du 29 novembre au 06 décembre 2018 et le procès-verbal de dépouillement des votes pour la désignation des représentants du personnel du 06 décembre 2018 ;

**A R R E T E**

**Article 1<sup>er</sup>**

La Commission Administrative Paritaire Académique compétente à l'égard des Professeurs d'Education Physique et Sportive est ainsi constituée :

**I - Représentants de l'Administration**

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Monsieur le Recteur	Monsieur Tanguy CAVÉ Secrétaire Général de l'Académie
Monsieur Dominique BERGOPSOM Secrétaire Général Adjoint - Directeur des Ressources Humaines	Madame Aurélie FARGET Adjointe à la Cheffe de la Division des Personnels Enseignants
Monsieur Jean-Marc BODET IA-IPR d'EPS	Madame Marielle BRUN IA-IPR d'EPS
Monsieur Dominique BES Principal Collège A. Audembron THIERS	Monsieur Thierry PELOUX Principal Collège Mortaix PONT-DU-CHÂTEAU
Madame Valérie LIONNE Cheffe de la Division des Personnels Enseignants	Madame Gwladys RAGON Adjointe à la Cheffe de la Division des Personnels Enseignants
Madame Christine VIGNEAU-PELISSIER Proviseure Lycée S. Apollinaire CLERMONT-FERRAND	Monsieur Patrick GROSLAMBERT Principal Collège T. de Chardin CHAMALIERES
Monsieur Christian DESSEUX Proviseur Lycée La Fayette CLERMONT-FERRAND	Monsieur Emmanuel CHABAUD Principal Collège Les Prés ISSOIRE
Madame Nicole SALCEDO Principale Collège du Beffroi BILLOM	Madame Sandrine MOURIER-STOPAR Proviseure LP A. Gasquet CLERMONT-FERRAND
Monsieur Patrick DELHOMMEAU Principal Collège P. Mendes France CLERMONT-FERRAND	Madame Françoise LAVAL Principale Collège H. Pourrat CEYRAT

## II - Représentants du Personnel

Syndicats	TITULAIRES	SUPPLEANTS
	<u>CLASSE EXCEPTIONNELLE / HORS CLASSE</u>	
SNEP FSU	Monsieur Thierry CHAUDIER Lycée T. de Banville MOULINS	Monsieur Bruno MANENE Lycée La Fayette BRIOUDE
	Madame Béatrice MANENE Lycée La Fayette BRIOUDE	Monsieur Philippe DEAT Collège T. de Chardin CHAMALIERES
	Monsieur Didier BERTRAND Collège J. de la Treille AURILLAC	Madame Florence ZIMNIAK Lycée R. Descartes COURNON D'AUVERGNE
	<u>CLASSE NORMALE</u>	
SNEP FSU	Madame Valérie DUPONT DSDEN du PUY-DE-DOME	Monsieur Yan ANTHOINE Collège P. Mendes France RIOM
	Madame Carine CORRIGER Collège M. Bony MURAT LE QUAIRE	Madame Blandine ROUMEAU Collège A. de St-Exupéry VARENNES/ALLIER
	Monsieur Raphaël VINCENT Collège G. Bennett ROCHEFORT MONTAGNE	Madame Marie GALAND Collège La Ponétie AURILLAC
	Madame Séverine REYNAUD Lycée C. et P. Virlogeux RIOM	Monsieur Romain MONTAGNON SEP Lycée A. Einstein MONTLUCON
	Monsieur Simon DAMIENS Collège J.-J. Soulier MONTLUCON	Madame Amandine RIVASSOU Collège L. Michel MARINGUES
	Madame Aurélie PEYRAS Lycée A. Londres CUSSET	Madame Amélie RICHARD Collège M. Bony MURAT LE QUAIRE

### Article 2

Les dispositions de l'arrêté rectoral en date du 16 octobre 2019 sont abrogées.

### Article 3

Monsieur le Secrétaire Général de l'Académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 janvier 2020

Le Recteur d'Académie



Karim BENMILOUD